T R A N S

REVUE DE PSYCHANALYSE

10

Témoigner d'une pratique

Télécopieur : (514) 341-7850
Courrier électronique: Dominique.Scarfone@umontreal.ca
Site internet : http://esi25.ESI.UMontreal.CA:80/~scarfond/index.html

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec et
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 1192-6686

Les opinions exprimées dans les textes n'engagent que leurs auteurs.

Conception graphique : Protocole visuel

Impression : Veilleux, impression à demande inc.

Distribution en librairie : Gallimard ltée
3700 A, boul. Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2X 2V4

La revue TRANS est subventionnée en partie par le *Conseil de la recherche en sciences humaines du Canada* (CRSH) que nous remercions de son soutien.

Témoigner d'une pratique

On trouvera à la fin de ce volume les sommaires des numéros précédents ainsi qu'un index général de Trans par ordre alphabétique des auteurs.

Prétexte

Mettre à l'épreuve la théorie par la pratique et la pratique par la théorie s'avère nécessaire au cœur du processus et du champ psychanalytique : la théorie, seule, idéaliserait une pratique qui ne s'expose point ; une clinique, prétendument transparente et autosuffisante, se couperait d'outils d'analyse.

De plus, la rencontre ou la confrontation à d'autres pratiques d'écoute, de lecture des signes et de l'écriture, force à renouveler le regard porté sur la relation à nos objets d'étude respectifs. Ainsi, dans quelle mesure les conventions méthodologiques des autres disciplines délimitent-elles ou infléchissent-elles les styles mêmes de transmission du savoir ? On sait, par exemple, que l'écart entre la théorie et la pratique psychanalytiques introduit de l'invérifiable ; d'où la pertinence d'un examen attentif des statuts respectifs de l'expérimentation et de l'explication, de l'exemplaire et de la démonstration. Comment témoigne-t-on d'une pratique ? De la loi du silence, au nom d'une éthique de la réserve, ou de la nécessité intérieure de s'exposer en introduisant du tiers, quelle finalité infléchirait cette alternative ? Encore faudrait-il dégager ce qui distingue le témoignage de

la confession et de la confidence, du secret ou même de la délation, pour mieux cerner ce qui est nécessaire au passage du privé au public et vice versa.

Car, pour témoigner de sa pratique, ne faut-il pas consentir à aller ailleurs, accepter d'être déporté de son lieu propre, à l'écart de la scène dont on veut témoigner ? Pourtant, un souci d'objectivité forcerait à présenter l'événement comme si on y était, à offrir une prise directe sur une pratique dont on veut témoigner : pensons, dans le champ *psy*, à l'entrevue au miroir ; en musique, à la classe de maître ; en théâtre, au *work in progress* ; en cinéma, au film sur le film, etc. On y retrouve le même fantasme : témoigner sans témoin, sans médiation. Mais cette présence trop assurée ignore son fond d'absence : un témoignage peut-il ne pas être défaillant ? Le témoin ne saurait pas tout ce dont il témoigne et s'en trouverait à son insu déporté. Car, n'est-ce pas la scène interne de l'auditeur, du lecteur, du spectateur qui recueille immanquablement *l'Ailleurs* nécessaire au témoignage et au témoin ?

Dans cette perspective, le décentrement obligé gagne aussitôt celui à qui le témoin s'adresse pour chercher à en être reconnu, à le convaincre, à le séduire, à en être aimé, sollicitations auxquelles l'autre succombera plus ou moins. Ce qui est proposé ici, c'est de situer le témoignage de toute pratique dans les mouvements de *transfert* qui le constituent, révélant par là la part de l'intersubjectif où le témoin n'existe qu'à partir de l'effet induit en l'autre à qui il s'adresse. Ce mouvement n'initie-t-il pas un renversement permanent dont nul ne saurait prétendre être un familier ? Le psychanalyste aura beau y reconnaître sa méthode, quand il voudra à son tour rendre compte de ce qui se passe en séance, mimer le *verbatim*, raconter l'histoire du cas, proposer une vignette clinique, utiliser la théorie-écran ou même s'abstenir de parler au nom de la confidentialité, il sera lui aussi d'abord entendu à partir de la scène de son interlocuteur. Ce mode d'écoute modifierait la conception linéaire de la transmission où le reproductible serait toujours sous l'effet d'après-coup, transformant d'autant tous nos témoignages : supervisions, séminaires ou réunions scientifiques.

Le discours de l'expert, sa déposition, autant que le récit de la victime, soulève la question de la valence de vérité, mais aussi celle de la position du témoin, et de la disposition de qui entend. N'écoute-t-on pas toujours qu'à

partir de soi ? Et le souvenir-écran, en tant que prototype de l'intrication du vrai et du faux, pourrait éclairer cette dimension du témoignage qui n'écarte pas pour autant son tranchant, c'est-à-dire le choix, la prise de position inhérente à toute parole. Mais tout récit de vie ne se révèle-t-il pas aussi substitut et remaniement de souvenirs d'enfance ? Ce qui laisserait penser que la pratique avec les enfants ou celle avec les adultes infléchit l'éventuel témoignage, la première du côté de la construction et la seconde davantage vers la déconstruction.

Finalement, comment s'inscrit la temporalité nécessaire à cette course de relais dans laquelle on se passe un témoin qui vient contaminer tous les protagonistes de la scène en décentrant au fur et à mesure le lieu du témoignage ? Dans cette dérive, l'auditeur, sans nécessairement y consentir, ne se retrouve-t-il pas après coup le témoin d'une scène originaire que nul procédé ne saurait abolir ?

◇